

L'agglo *la lettre*

Lettre d'information des élus et des agents de L'agglo Foix-Varilhes

À LA UNE

L'agglo à fonds avec les communes

Si la loi interdit aux intercommunalités de verser des subventions à leurs communes membres, elle autorise, sous certaines conditions (le montant attribué ne doit pas être supérieur à la part autofinancée par la commune par exemple), l'attribution de **fonds de concours** pour soutenir des projets d'investissement.

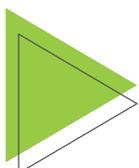
Le dispositif est bien connu des communes de L'agglo Foix-Varilhes qui en bénéficient depuis de nombreuses années en matière de voirie, avec une enveloppe annuelle moyenne de 500 000 €.

Depuis cette année, deux nouveaux dispositifs viennent renforcer ce soutien : le fonds de concours en faveur du **développement d'itinéraires cyclables** tout d'abord. Dans le cadre du plan vélo, réalisé à l'échelle du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Vallée de l'Ariège, l'objectif est d'accompagner les communes dans leur projet de création et d'aménagement d'itinéraires cyclables pour favoriser les mobilités du quotidien. Un enjeu de taille quand on sait que 45 % des déplacements quotidiens des habitants, internes au périmètre du SCoT, font moins de 5 km !

Ce fonds est doté d'une enveloppe d'un million d'euros pour la période 2022-2026. Avec un coût moyen de 200 000 € par km de piste séparée de la voirie et compte tenu des subventions mobilisables, ce sont ainsi environ 20 km de voies sécurisées qui pourront être créées.



Le fonds de **soutien à la ruralité** ensuite, qui s'adresse aux communes de moins de 1 000 habitants, et qui présente la particularité d'être modulé en fonction de critères de péréquation (potentiel financier et revenus imposables des habitants) permettra d'aider davantage les communes qui en ont le plus besoin : 35 des 42 communes de L'agglo pourront ainsi bénéficier d'aides de L'agglo (10 000 à 20 000 €) pour financer leurs projets d'investissement. Ce fonds est doté d'une enveloppe de 520 000 € pour la période 2022-2026.



Comment nous joindre :
L'agglo Foix-Varilhes
1A avenue du Général de Gaulle 09000 Foix
Tél. : 05 34 09 09 30
accueil@agglo-pfv.fr

Le chiffre du mois

3,5 €

C'EST LE COÛT PAR HABITANT,
DE L'ADHÉSION AU DISPOSITIF
CEP POUR 5 ANNÉES
(adhésion par mise à disposition
de service par L'agglo
Foix-Varilhes)



- ▶ **23/11/2022 à 15h et 26/11/2022 à 15h**
Grand écran : découverte de l'univers d'un réalisateur japonais, à travers une exposition de documents et d'objets, mais surtout avec la projection de films d'animation (à partir de 10 ans)
Médiathèque de L'agglo à Varilhes
- ▶ **Jusqu'au 17/12/2022 - en matinée**
Parcours de motricité (piscine à balles, jeux sensoriels...)
Ludothèque de L'agglo à Ferrières
- ▶ **02/12/2022 à 20h30**
Film « Contre vents et marées » de Jean-Philippe Jacquemin
Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation
- ▶ **06/12/2022 à 18h30**
Conférence des maires
Saint-Jean-de-Verges
- ▶ **08/12/2022**
Élections professionnelles
- ▶ **14/12/2022 à 18h30**
Conseil communautaire
Forges de Pyrène
- ▶ **Jusqu'au 23/12/2022**
Plumes&Cie : exposition ludique et interactive sur les oiseaux
prêtée par la Bibliothèque départementale de l'Ariège
Espace jeunesse de la médiathèque de L'agglo à Foix

AU CŒUR D'UN SERVICE

Le conseiller en énergie partagé (CEP)

Soucieuse d'accélérer la nécessaire transition écologique à l'échelle de son territoire, L'agglo s'est récemment dotée d'un conseiller en énergie partagé (CEP) : Nicolas Trembloy a pris ses fonctions au mois d'août. Créé et soutenu techniquement et financièrement par l'Ademe, ce dispositif constitue une solution pour les petites collectivités qui n'ont pas toujours les compétences en énergie au sein de leurs services. Le principe est simple : une structure porteuse (L'agglo) recrute le CEP et le met ensuite à disposition des communes intéressées.

Comment ça marche ?

Le dispositif a été mis en place pour une durée de 5 ans.

Le temps de travail théorique du CEP est réparti de la manière suivante :

- 25 % L'agglo Foix-Varilhes
- 75 % communes.

Les communes intéressées verseront une cotisation de 3,5 €/habitant pour les 5 ans.

Quelles sont les missions du CEP ?

Le travail du CEP consiste en un cycle annuel avec quelques actions ponctuelles :

- analyse des factures
- rédaction du rapport annuel et présentation à l' élu référent
- choix des bâtiments à diagnostiquer
- recherche de pistes d'économies d'énergie et formulation de fiches préconisations
- mise en œuvre avec suivi et ajustement si nécessaire...

Quels sont les objectifs ?

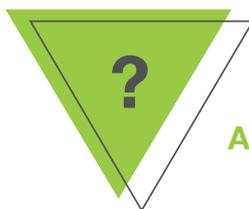
Les objectifs du CEP sont multiples. Ils permettent de :

- connaître l'état ou établir le bilan énergétique de la collectivité
- mettre en œuvre des actions de diminution des consommations d'énergie
- développer des énergies renouvelables.

Contacts :

Nicolas Trembloy
Antenne technique de L'agglo
n.trembloy@agglo-pfv.fr
05 61 60 91 75 - 06 82 68 60 91

Audrey Darandovas
Responsable
a.darandovas@agglo-pfv.fr
05 61 60 91 77 - 07 86 95 52 64



Ademe : quésako ?

Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) est un établissement public à caractère industriel et commercial français engagé dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources. Créée en 1991, elle accompagne les collectivités dans leurs stratégies climat-air-énergie, économie circulaire et aménagement. L'enjeu est de les aider à devenir des territoires durables, attractifs et moteurs de comportements écoresponsables. À ce titre, l'Ademe a notamment déployé le dispositif de conseil en énergie partagé (CEP).

EN BREF

Développement économique :

► Visites d'entreprises

Fin octobre, Thomas Fromentin, président de L'agglo, et Michel Tartié, vice-président délégué à l'économie, se sont rendus à Saint-Paul-de-Jarrat dans la boulangerie « **Le Saint Paul by J.A.** » tenue par Jérémy Forner et Audrey Clanet. L'agglo les a accompagnés (mise en relation avec la Chambre de métiers et de l'artisanat, demande de subvention).

Les deux élus ont ensuite rencontré Sébastien Sauzet et Maxime Daltin, les cogérants d'**Abellio**. Spécialisée dans les énergies renouvelables, cette entreprise fuxéenne innovante s'est récemment distinguée en recevant le prix Septuor 2022 qui valorise et encourage les entreprises novatrices.



► Attribution du fonds de revitalisation MKAD

Le comité d'engagement à la revitalisation économique MKAD s'est réuni le 21 octobre 2022. Il a examiné les dossiers d'aide de 11 porteurs de projets. Il a été décidé à l'unanimité d'attribuer l'ensemble du fonds, soit 48 000 €, qui permettront la création de 18 emplois, dans des secteurs d'activités variés (tourisme, agroalimentaire, services...).

Culture :

► Section théâtre au sein de l'école de musique

Depuis le 3 octobre, l'internalisation de la section théâtre est officielle. Une nouvelle professeure de théâtre, Marie Duez, a été recrutée pour animer les ateliers hebdomadaires organisés le lundi et le mercredi.

► Exposition « La déportation pour cause d'homosexualité »

Jusqu'au 31 janvier 2023, le Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation de L'agglo à Varilhes accueille une exposition sur « La déportation pour cause d'homosexualité ». Jeudi 3 novembre, Thomas Fromentin a inauguré cette exposition en compagnie de Colette Lagarde-Authié, vice-présidente déléguée à la culture et Hervé Hirigoyen, délégué régional de l'association Les "Oublié-e-s" de la mémoire.

Solidarités :

► Cnas : pour les fêtes, pensez-y !

Grâce au Cnas, les agents de L'agglo bénéficient de l'aide sociale à travers diverses prestations (avantages loisirs et vacances, renseignements juridiques ou prêts)... À l'approche des fêtes, avez-vous pensé à commander la lettre-chèque UpCadhoc Noël de vos enfants (jusqu'à 10 ans) ? Rendez-vous sur www.cnas.fr pour effectuer la démarche en ligne et profitez de nombreux autres avantages !

► Octobre rose, L'agglo mobilisée

Dans le cadre de la campagne « Octobre rose » pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, les services de L'agglo se sont mobilisés notamment en invitant les agents à porter une touche de rose. Des supports d'information ont été diffusés pour être visibles tant des agents que des usagers. Des livres ont également été proposés dans les médiathèques à Foix et Varilhes.

DuoDay :

La 5^e édition du DuoDay s'est déroulée le 17 novembre dernier. L'agglo a participé à cette journée d'inclusion du handicap au travail, véritable temps fort de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, en accueillant quatre jeunes adultes, ouvriers à l'Esat de Varilhes. Accompagnés par leur éducatrice et leur psychologue, ils ont pu découvrir les services de L'agglo et plus particulièrement le métier d'assistant de prévention.



Travaux

de L'agglo



Espaces publics :

- **Travaux de voirie pour les communes :**
 - **Ferrières-sur-Ariège :** début des travaux au chemin du Col de la Perche (élargissement par busage d'un point singulier...)
 - **Loubens :** réalisation d'un enrochement route de Charameau
- **Zone :**
 - Entrée de la zone Escoubétou :** pose de dispositifs de ralentissement (coussins berlinois) et passage en zone 30 km/h

CONSEILS COMMUNAUTAIRES :

c'est voté

Séance du 16 novembre :

- Culture pour tous : le centre culturel Olivier Carol à Foix deviendra intercommunal à compter du 1^{er} janvier 2023
- Solidarité territoriale : clôture du programme de voirie 2021 qui a permis de soutenir techniquement et financièrement des travaux dans 36 communes
- Mobilités : lancement des études pour la réalisation d'un pôle d'échange multimodal à la gare de Varilhes qui permettra d'améliorer les accès aux transports en commun (train et bus), aux cyclistes et aux piétons
- Transition énergétique : lancement du projet d'installation des panneaux photovoltaïques sur les parkings de la salle omnisport et de la crèche à Ferrières
- Enfance : séjours d'hiver à prix réduits pour les enfants de L'agglo

UNE COMMUNE À LA UNE

Coussa

Entourée par les communes de Saint-Félix-de-Rieutord, Verniolle et Ségura, Coussa est un petit village situé à 351 mètres d'altitude. Le ruisseau Lacanal, le ruisseau du Bois de Bauré et le ruisseau de Sardy sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune.

Avec une densité de 36 habitants par km², Coussa a connu une nette hausse de sa population ces dernières années. Les Coussatois et Coussatoises sont principalement de jeunes actifs. Avant un remembrement effectué à la fin du siècle dernier, Coussa était un village agricole composé de nombreuses petites parcelles. Il reste encore quelques terres agricoles sur le territoire communal. Elles sont exploitées pour la culture des céréales. L'élevage a quant à lui disparu du centre du village. La commune ne possède pas de hameaux mais des métairies. Neuf sont recensées sur le territoire communal.

Coussa côté associatif

Comme dans de nombreuses communes, le comité des fêtes de Coussa n'a pas survécu à la crise sanitaire du Covid. Raymond Fis, maire de la commune depuis 1983, et le conseil municipal tentent de le reconstituer et recherchent d'éventuels volontaires parmi les Coussatois et Coussatoises. En attendant, le Football Club de Coussa et ses 150 licenciés ont pris le relais. L'association, qui existe depuis 35 ans, organise régulièrement des événements qui permettent aux habitants de se réunir. Depuis quelques mois, une nouvelle association a vu le jour : « Les Coussatoises ». Elle organisera des « Vide ta chambre », « Vide dressing » et autres événements (bal, loto...) pour animer le village.



COUSSA

Coussa côté équipements

La commune possède un stade municipal doté d'un terrain de foot de qualité qui accueille les matchs officiels du Football Club de Coussa. À proximité, se trouve une grande salle polyvalente. Cette salle abrite notamment les vestiaires et les sanitaires du club de foot. Un peu excentrée du village et entourée d'un grand terrain avec parking, elle permet d'accueillir des événements festifs.

Coussa côté monuments

Sur la petite place située face à la nouvelle mairie, se trouve un monument orné d'une statue de la Vénus de Milo. Son origine date de 1882. Cette année-là, une fontaine a été construite au centre du village avec un grand bassin ovale qui servait d'abreuvoir pour le bétail. Aujourd'hui, seule la fontaine restaurée subsiste avec sa statue.

L'ancienne église de Coussa se situait dans l'enceinte du cimetière. Mentionnée en ruines en 1551, elle a été réparée entre 1866 et 1875. Il ne reste aujourd'hui de cet édifice que quelques pans de mur, compris dans la clôture de l'actuel cimetière. À la fin du XIX^e siècle, en 1900, une nouvelle église a été totalement reconstruite dans le village avec les vitraux de l'ancienne église, date visible à l'entrée.



Carte d'identité

Maire :

Raymond Fis

Population :

280 habitants

Superficie :

7,71 km²

Habitants :

Coussatois, Coussatoises



Fontaine et statue de la Vénus de Milo



Église de Coussa